

Intitulé de l'UE	Cours à choix 01
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI Audrey HERNE	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit de l'environnement	25h	Audrey HERNE
Droit de la jeunesse	25h	Aurélie DI TRAPANI

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit de l'environnement : 15h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires, 4h de séminaires
Droit de la jeunesse : 10h de théorie, 4h de travaux, 11h d'AIP

Langue d'enseignement
Droit de l'environnement : Français
Droit de la jeunesse : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Développer un esprit de synthèse

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Comprendre les mécanismes qui sous-tendent le droit de l'environnement (tant au niveau national qu'au niveau international).

Comprendre la notion et l'origine de la protection de la jeunesse, les droits fondamentaux du mineur et les mécanismes juridiques de protection du mineur

Contenu de l'AA Droit de l'environnement

1. Apparition du droit de l'environnement
 2. Définitions
 3. Le droit de l'environnement, un droit fondamental
 4. Les institutions compétentes (droit national et droit international)
 5. Principes généraux du droit de l'environnement
 6. Prévention (planification ; accès à l'information ; évaluation des incidences sur l'environnement ; autorisations environnementales)
 7. Contentieux de l'environnement
 8. Examen de certaines problématiques particulières (OGM, climat, pollution des eaux, faune-flore)
- + Audience Cour d'appel de Mons

Contenu de l'AA Droit de la jeunesse

Cours magistral et activités d'intégration professionnelles

- Le cours magistral s'articule autour des thématiques suivantes:

1. Introduction et historique de la protection de la jeunesse
2. Les droits fondamentaux du mineur
3. Les mécanismes juridiques de protection du mineur (quand il commet des faits qualifiés infraction ou quand il est en danger au sein de son milieu familial)

- En parallèle au cours magistral, les étudiants participeront aux activités d'intégration professionnelle suivantes:

- Audience au tribunal de la jeunesse à Tournai avec un mot introductif du magistrat et un débriefing ensuite afin de se rendre compte des différentes mesures que peut ordonner le juge de la jeunesse ;
- visite de l'IPPJ de Wauthier-Braine afin de voir dans quels types de centres, les mineurs sont placés pour y réaliser un projet éducatif adapté à leur situation ;
- visite du SRG Les Tourelles à Tournai (lieu de transition dans lequel des enfants de 0 à 8 ans sont hébergés et bénéficient d'un accompagnement psycho-éducatif) ;
- Conférence donnée par le SDJ de Mons (Service Droit des Jeunes) sur l'accompagnement réalisé par les juristes auprès des adolescents et jeunes adultes ;

Méthodes d'enseignement

Droit de l'environnement : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, étude de cas

Droit de la jeunesse : cours magistral, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Droit de l'environnement : syllabus

Droit de la jeunesse : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de l'environnement

NEURAY, J.-F., Droit de l'environnement, Bruxelles, Editions Bruylant, 2005

NIBELLE, D., Le permis d'environnement en Région wallonne, Bruxelles, Editions Kluwer, 2008

Hélène Trudeau, Jean-Maurice Arbour, Jochen Sohnle, Sophie Lavallée, Droit international de l'environnement - 3e édition, Limal, Anthémis, 2017

Johan Vanden Eynde, Marie-Cécile Flament (sld), Les infractions environnementales, Limal, Anthémis, 2015

Delphine Misonne, Marie-Sophie de Clippele, Les grands arrêts inspirants du droit de l'environnement, Bruxelles, Larcier, 1ère édition, 2024

Ludovic Boquet, Angélique Debrulle, Délinquance environnementale - Aspects procéduraux applicables en Région wallonne, Bruxelles, Larcier, 1ère édition 2023

Benoit Havet, La délinquance urbanistique et environnementale en Région de Bruxelles-Capitale et en R.W. - Actualités et aspects pratiques, Bruxelles, Larcier, 1ère édition 2023

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la jeunesse

BIHAIN, L., *Manuel de l'aide et de la protection de la jeunesse*, Bruxelles, Larcier, 2021.

MASSAGER, N., *Le statut du mineur en droit civil et les droits de l'enfant*, Bruxelles, Larcier, 2024.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit de l'environnement : 50% Droit de la jeunesse : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit de l'environnement : Français Droit de la jeunesse : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit de l'environnement :

Évaluation durant le quadrimestre (40%) + examen oral session de janvier (60%)

Remédiation (août): travail (40%) + examen oral (60%)

Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la jeunesse :

Première session :

Ce cours sera évalué par le biais d'une épreuve intégrée :

- dépôt d'un travail de rédaction, en session, en première et seconde session (voir consignes sur Ecampus);

- la participation active de l'étudiant aux activités d'intégration professionnelle (ponctualité, participation active, respect des institutions et des intervenants);

Pondération:

- travail de rédaction : /90

- participation active aux AIP : /10

L'absence non justifiée d'un étudiant à l'une des AIP entrainera d'office une cote d'absence pour l'AA.

Seconde session: travail de rédaction 100%

Année académique : **2024 - 2025**